



ASNIÈRES-SUR-OISE
entre Nature et Histoire

Révision du PLU

Réunion publique

Le 23 mars 2022



- Données statistiques
- Etat initial de l'environnement
- Enjeux liés aux patrimoines naturels, bâtis et paysagers
- Projet de PDA (Périmètre Délimité des Abords) proposé par l'ABF
- Sites stratégiques pour les futurs projets
- Pré-PADD : orientations et objectifs
- Calendrier et planning du PLU

Révision du PLU

Réunion publique

Le 23 mars 2022



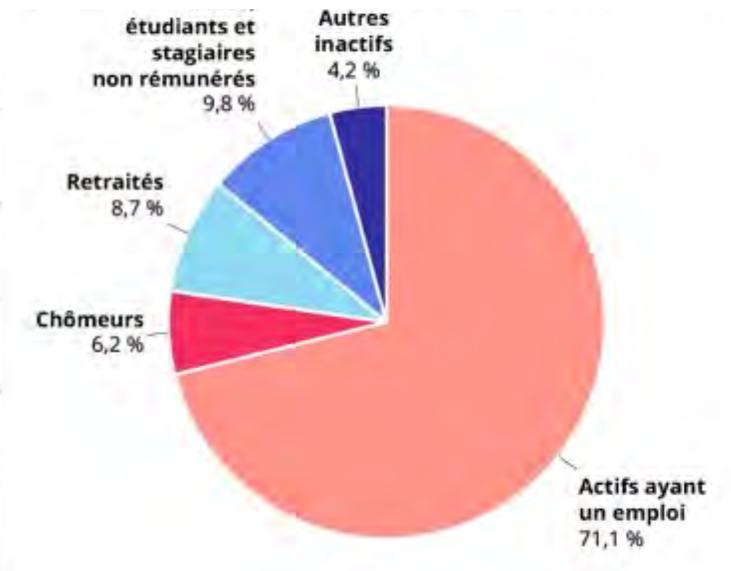
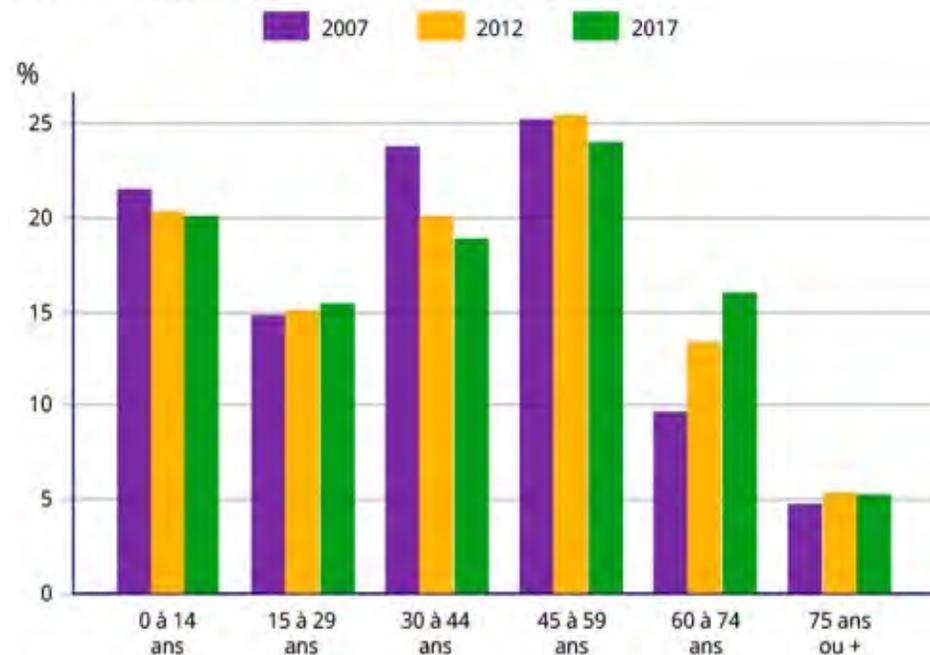
La croissance démographique a eu lieu entre 1975 et 1982 et puis jusqu'au 2007. Entre 2007 et 2012 aucune évolution n'est parue significative. En revanche, à partir de 2012, la commune a vu sa population augmentée.

Dans la période de 5 ans (de 2012 à 2017), la commune d'Asnières-sur-Oise a gagné plus de 100 nouveaux habitants. Il convient d'ajouter les nouveaux habitants du « Domaine de Sophie » : 131 nouveaux logements (la taille moyenne des ménages : 2,5) Nous pouvons considérer que depuis 2017, la commune a gagné environ 327 nouveaux habitants.

Le nombre d'habitants en 2020 peut être évalué à environ 2980.

Evolution démographique

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2007	2012	2017
Population	1 462	1 450	2 186	2 321	2 479	2 541	2 544	2 650
Densité moyenne (hab/km ²)	103,9	103,1	155,4	165,0	176,2	180,6	180,8	188,3



Source : INSEE, RP 2017, exploitation principale.

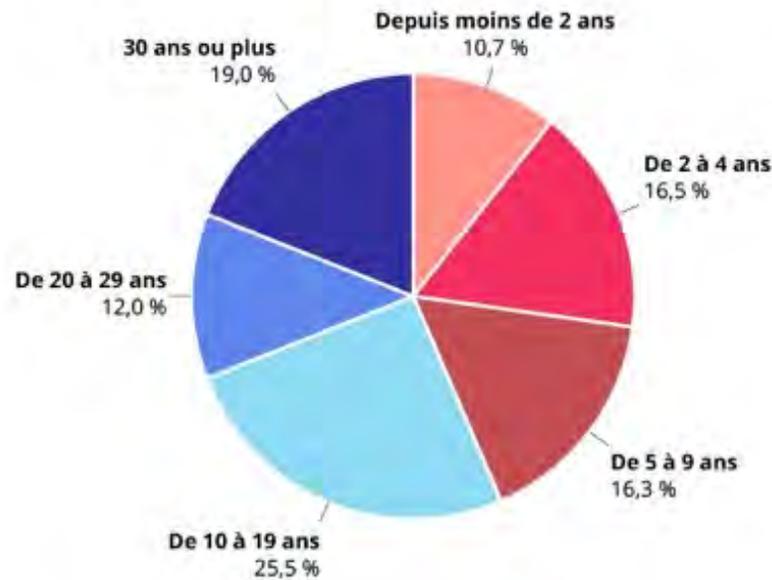
Entre 2007 et 2012, la commune a gagné plus de 100 logements. Entre 2012 et 2017, environ 120 logements ont été construits. Il convient d'ajouter les 131 logements du Domaine de Sophie (entre 2017 et aujourd'hui). **Le nombre de logements s'élève à 1347 en 2020.**

Asnières-sur-Oise a enregistré un rythme d'environ 30 logements par ans depuis 2007 (depuis l'approbation du PLU en 2006).

Concernant les logements sociaux, son taux à Asnières-sur-Oise s'élève à 4,20 % (source SDRIF 2013). Il convient d'ajouter les 36 appartements sociaux du « Domaine de Sophie ». **Le taux de logements sociaux serait plus de 6% en 2020.**

Contexte lié au logement

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2007	2012	2017
Ensemble	570	589	852	907	969	994	1 097	1 216
Résidences principales	423	445	690	758	882	935	998	1 059
Résidences secondaires et logements occasionnels	109	98	82	50	40	27	39	76
Logements vacants	38	46	80	99	47	32	60	80



En ajoutant les nouveaux logements du « Domaine de Sophie », il est intéressant de constater qu'environ la moitié des habitants ont emménagé depuis ces dix dernières années. Cela démontre l'attractivité de la commune.

Source : INSEE, RP 2007,2012, 2017, exploitations principales.



En 2017, à Asnières-sur-Oise, 421 emplois sont comptés. Les emplois liés à l'industrie comptent plus de 10%. Les activités qui emploient le plus sont le commerce, les transports et les divers services ainsi que l'enseignement, la santé et l'action sociale. Plus de la moitié des emplois sont occupés par des femmes. Plus de 80% des emplois sont exercés par des salariés.

Contexte lié à l'emploi et aux entreprises

	2007		2012		2017			
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	dont femmes en %	dont salariés en %
Ensemble	447	100,0	423	100,0	421	100,0	53,4	80,7
Agriculture	0	0,0	0	0,0	0	0,0		
Industrie	55	12,4	46	10,8	43	10,2	19,5	88,2
Construction	23	5,2	71	16,7	51	12,1	19,7	61,0
Commerce, transports, services divers	259	57,9	170	40,3	200	47,4	52,6	81,7
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	109	24,5	136	32,3	128	30,3	79,4	84,5



A partir de 2016, la tendance de la création est en hausse et le nombre de création annuelle en 2019 dépasse celui de 2010, comptant plus de 32 nouveaux établissements créés en 2019 contre 30 en 2010.

Source : INSEE (SIREN)

Synthèse des données statistiques

- La population d'Asnières-sur-Oise connaît une croissance depuis notamment 2012. Dans la période de 5 ans (de 2012 à 2017), la commune a gagné plus de 100 nouveaux habitants, s'y ajoutent les nouveaux habitants du « Domaine de Sophie » d'environ 327 nouveaux habitants. Par conséquent, le nombre d'habitants en 2020 peut être évalué à environ 2980 contre 1462 en 1968.
- L'âge moyen de la population de la commune d'Asnières-sur-Oise est de 45 ans. La tranche 45-59 ans est la tranche la plus importante dans la composition de la population, suivie par la tranche 30-44 ans.
- La commune d'Asnières-sur-Oise se caractérise par la taille moyenne des ménages (2,5) légèrement inférieur à celle du département.
- L'usage de la voiture est très important sur la commune d'Asnières-sur-Oise. 94% des ménages sont motorisés, dont 54% ont deux voitures ou plus (données 2017).
- Il y a plus de propriétaires que de locataires sur le territoire communal contrairement au niveau régional.
- Les entreprises spécialisées dans le commerce, transports, services divers, sont les plus présentes sur le territoire de la commune d'Asnières-sur-Oise, comme le département du Val-d'Oise et la région d'Ile de France.
- Les catégories des professions intermédiaires et des cadres et professions intellectuelles supérieures sont les plus présentes sur le territoire communal. Contrairement au département et à la région où les catégories des employés et des professions intermédiaires sont les plus importantes.
- Le taux de chômage a évolué sur le territoire communal, mais il reste nettement inférieur à celui du département et de la région.

Révision du PLU

Réunion publique

Le 23 mars 2022



Contexte lié aux déplacements

Routes :

Asnières-sur-Oise est desservie par deux RD : RD 909 et RD 922. La RD 922 contourne le centre par le nord, alors que son ancien tracé appelé RD 922z traverse le village et le relie à Viarmes.

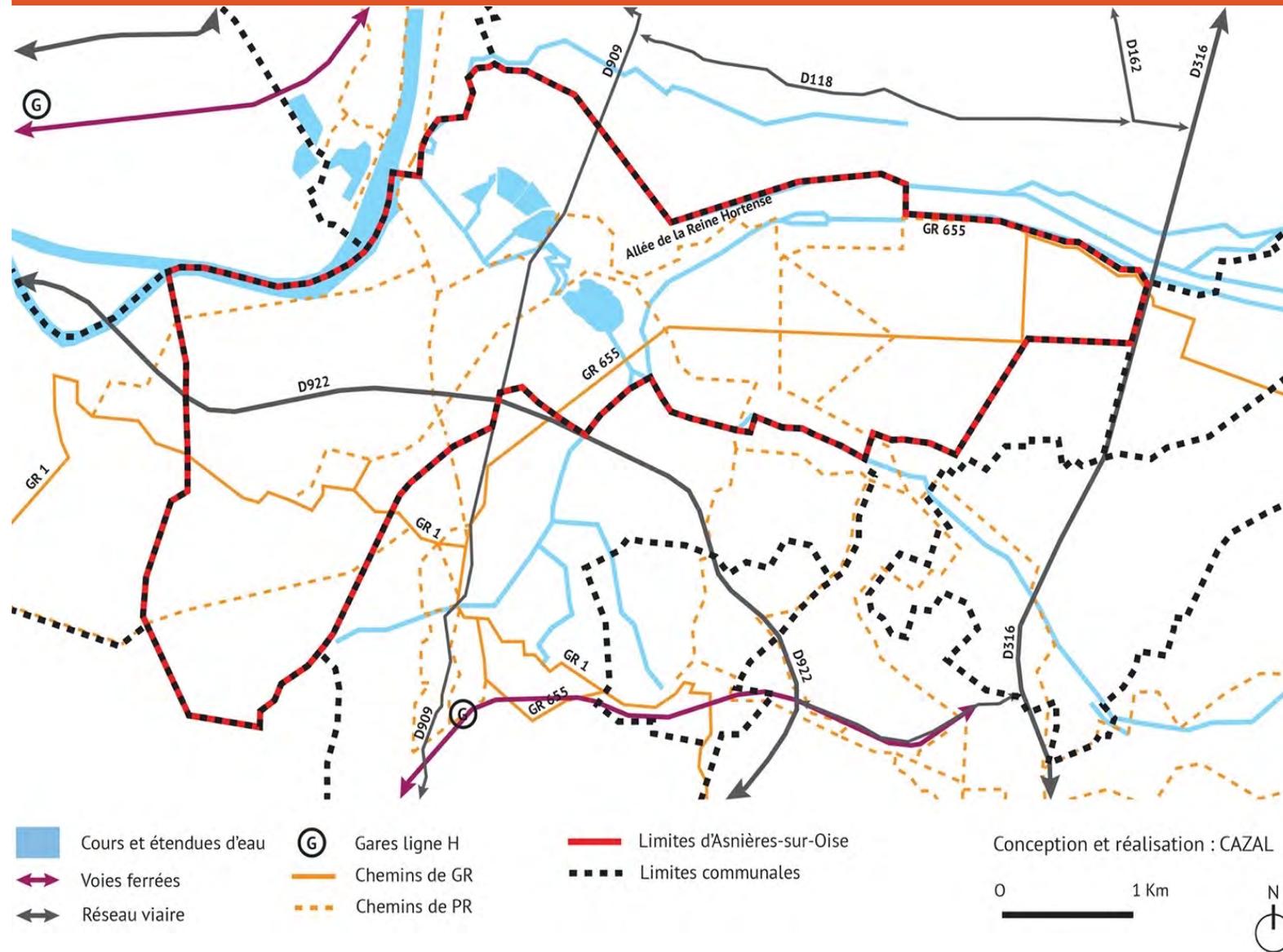
Transports en commun :

La commune d'Asnières-sur-Oise est desservie par quatre gares :

- Gare de Viarmes (Ligne H)
- Gare de Luzarches (Ligne H)
- Gare d'Orry-la-Ville-Coye (RER D)
- Gare de Persan-Beaumont (TER Picardie-Paris)

Sentier :

Le sentier de grande randonnée GR1 traverse le territoire de la commune, il se prolonge vers Noisy-sur-Oise à l'Ouest et Viarmes à l'Est.

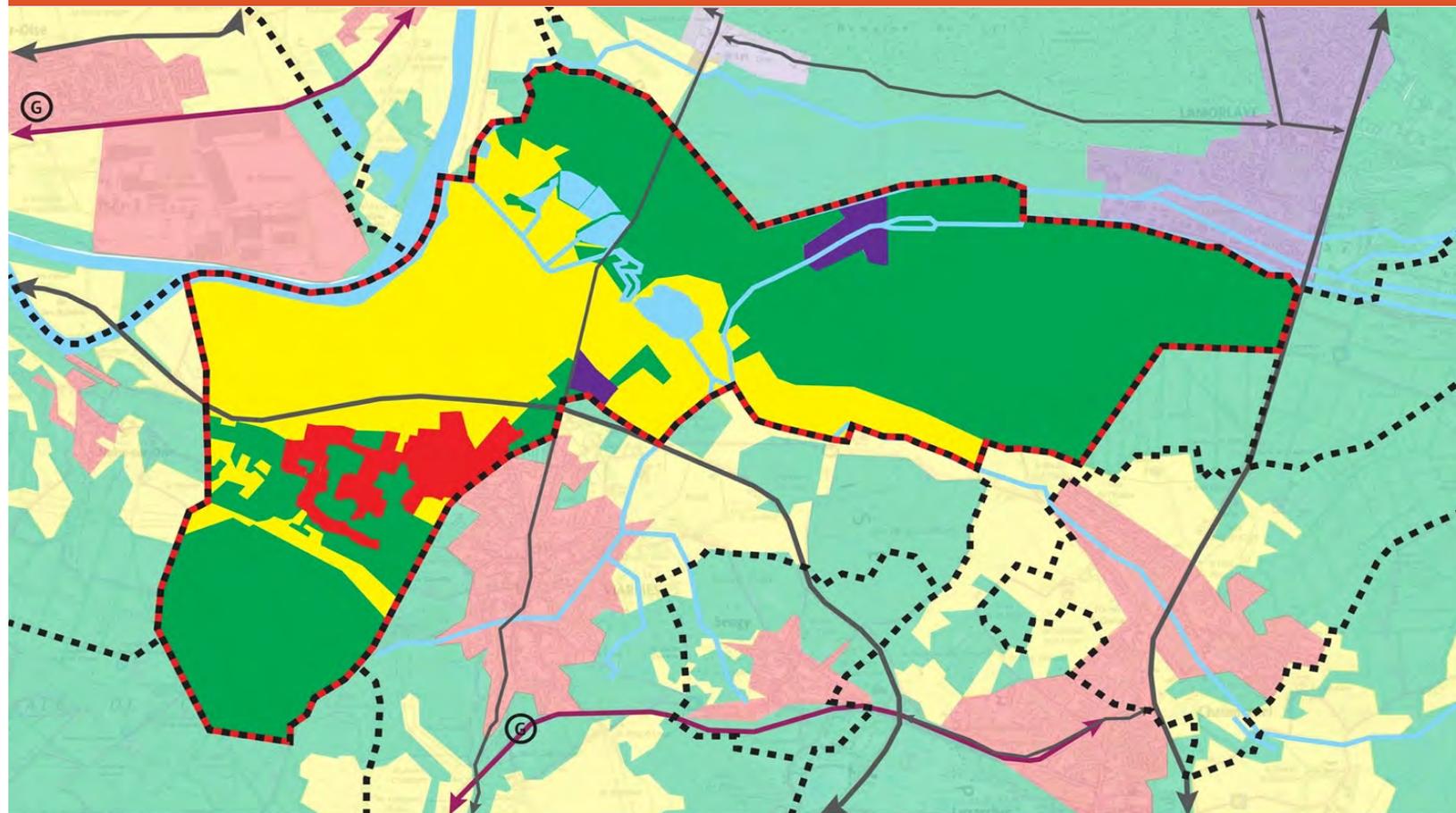




Asnières-sur-Oise est un village construit autour de L'Abbaye Royale de Royaumont, près de Baillon. L'entité Asnière-Royaumont -Baillon est située au carrefour de la vallée de l'Oise et de l'Ysieux.

Cette carte, réalisée par notre équipe, démontre, de manière simplifiée, la répartition des différents espaces sur le territoire communal ainsi que sur les territoires de communes voisines. Nous pouvons remarquer que la commune est marquée par la présence des zones naturelles au Nord et au Sud. Les espaces agricoles sont répartis au centre du territoire. Les espaces urbaines se concentrent autour du centre ancien et les hameaux. Une forte présence de zones humides est également constatée.

Occupation des sols



- | | | |
|-------------------------|---------------|-----------------------------|
| Cours et étendues d'eau | Hameaux | Limites d'Asnières-sur-Oise |
| Espaces naturels | Gares ligne H | Limites communales |
| Espaces agricoles | Voies ferrées | |
| Espaces urbanisés | Réseau viaire | |

Conception et réalisation : CAZAL

Sources : Géoportail, Institut Paris Région, PLU 2006 ASO, PLU des communes voisines

0 1 Km





Les parcs et jardins

Le centre-ville est doté de parcs et jardins dont la qualité paysagère mérite d'être soulignée. Les vastes parcs des châteaux et le Parc de l'Abbaye de Royaumont présentent des milieux ouverts et ondulés.

Les forêts

La forêt de Carnelle est un massif forestier de 975 hectares, située sur 7 communes du Val d'Oise (Beaumont sur Oise, Noisy sur Oise, Asnières sur Oise, Viarmes, Saint martin du Tertre, Presles, Nointel).

La forêt de Chantilly est un massif forestier de 6344 hectares, répartie sur 16 communes (13 communes de l'Oise et 3 communes du Val d'Oise dont Asnières-sur-Oise)

Système paysager et ressources naturelles



La commune est concernée par l'Oise qui jouxte son périmètre Ouest. Des diverses zones humides, des étangs et des cours d'eau sont présents sur la commune.

Photos : CAZAL



La Commune d'Asnières-sur-Oise est composée de trois secteurs urbains :

- Le village d'Asnières-sur-Oise
- Le hameau de Baillon
- Le hameau des Tilleuls

Le Village est divisé en deux parties :

- Le centre ancien (noyau historique)
- Les périphéries du centre ancien qui est composés de quatre parties : Nord, Est, Sud, Ouest.

Cette carte réalisée par notre équipe démontre la localisation des espaces urbanisés. Les analyses et les photos sont issues de notre reportage et de nos visites de terrain.

Les espaces urbains



- | | | | |
|---|----------------------------------|---|---------------------|
|  | Centre ancien (noyau historique) |  | Village |
|  | Partie Sud |  | Hameau des Tilleuls |
|  | Partie Est |  | Hameau de Baillon |
|  | Partie Nord |  | Limites communales |
|  | Partie Ouest | | |

Conception et réalisation : CAZAL

Source : Géoportail

0 500 m





Les espaces urbains



Carte des zones naturelles à haute valeur écologique

ZNIEFF type 1 :
Etang et Mrais de Royaumont
Marais d'Asnières-sur-Oise

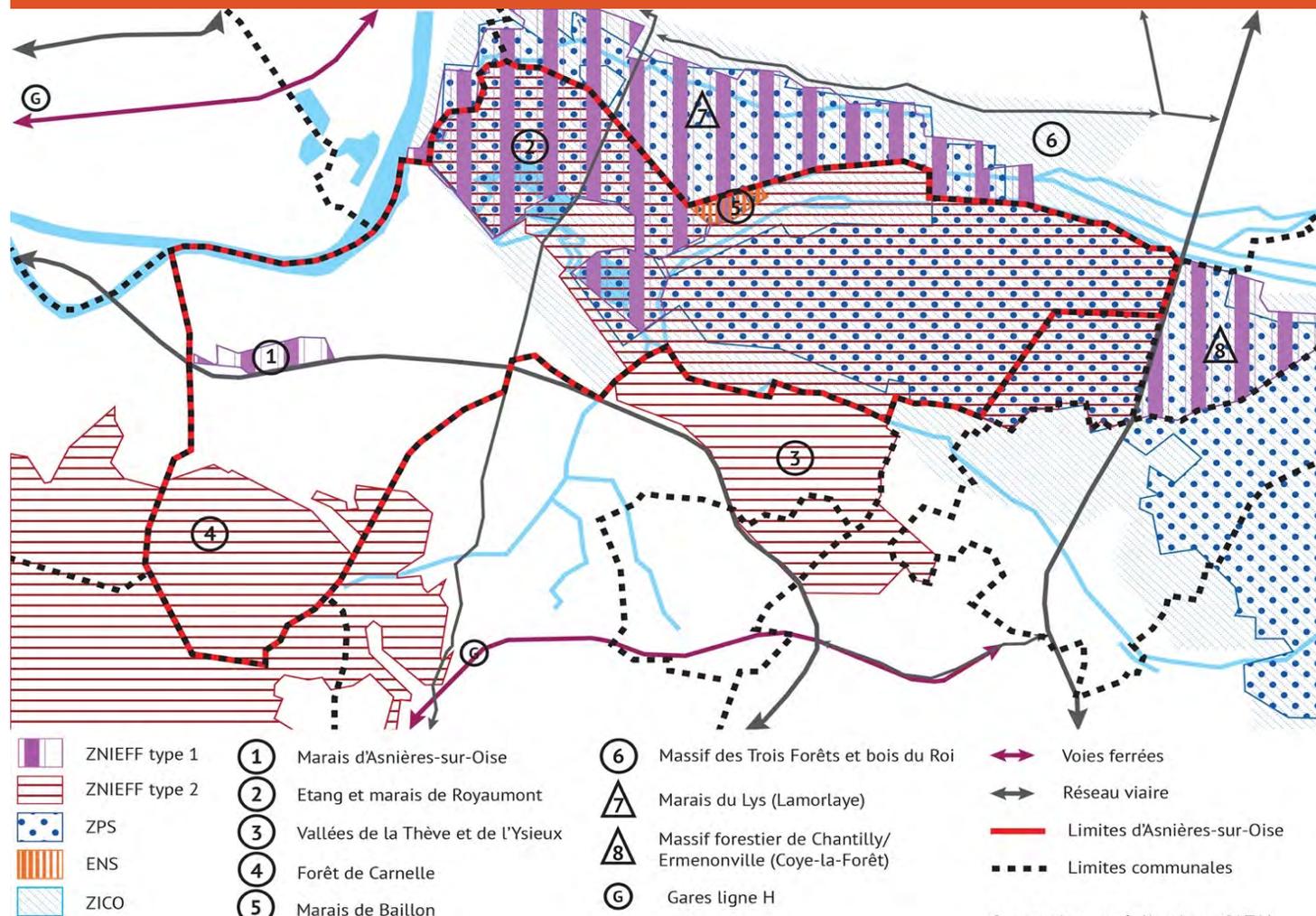
ZNIEFF type 2 :
Vallées de la Theve et de l'Ysieux
Forêt de Carnelle

ENS : Le Marais de Baillon

Natura 2000 (ZPS) : Massif des
trois forêts et bois du roi

ZICO : Massif des trois forêts et
bois du roi

Les enjeux liés aux secteurs stratégiques du patrimoine naturel



Conception et réalisation : CAZAL

Source : Géoportail, Réseau Natura 2000,
Service des départements, Inventaire
National du Patrimoine Naturel





La commune d'Asnières-sur-Oise est concernée par plusieurs sites d'intérêt écologique :

ZNIEFF type 1 :

Etang et Marais de Royaumont
Marais d'Asnières-sur-Oise

ZNIEFF type 2 :

Vallées de la Theve et de l'Ysieux
Forêt de Carnelle

ENS : Le Marais de Baillon

Natura 2000 (ZPS) : Massif des trois forêts et bois du roi

ZICO : Massif des trois forêts et bois du roi

Les sites d'intérêt écologique



Conception et réalisation : CAZAL

Source : Géoportail, Réseau Natura 2000, Service des départements, Inventaire National du Patrimoine Naturel

0 1 Km





Asnières-sur-Oise compte trois monuments historiques :

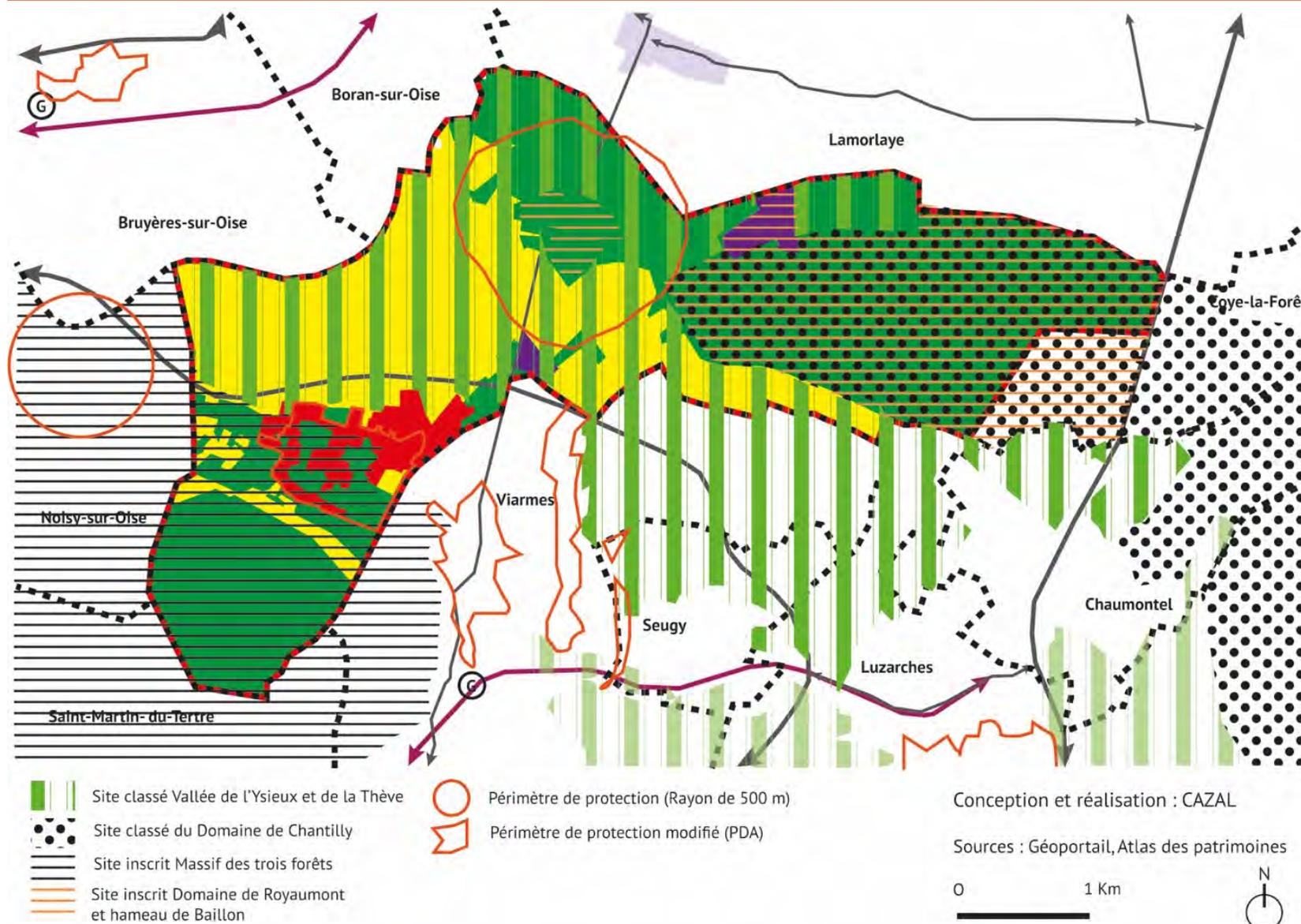
- L'Abbaye de Royaumont
- Le Château de Touteville
- L'Église Saint-Rémi

Il est concerné par le périmètre de protection de la Fontaine aux Moines.

Le territoire communal est concerné par les sites protégés suivants :

- Vallée de l'Ysieux et de la Thève : Site classé le 29 mars 2002
- Domaine de Chantilly : Site classé le 28 décembre 1960
- Massif des trois forêts : Site inscrit le 10 mai 1976
- Domaine de Royaumont et hameau de Baillon : Site inscrit le 22 mai 1969

Monuments historiques et sites classés ou inscrits



Révision du PLU

Réunion publique

Le 23 mars 2022



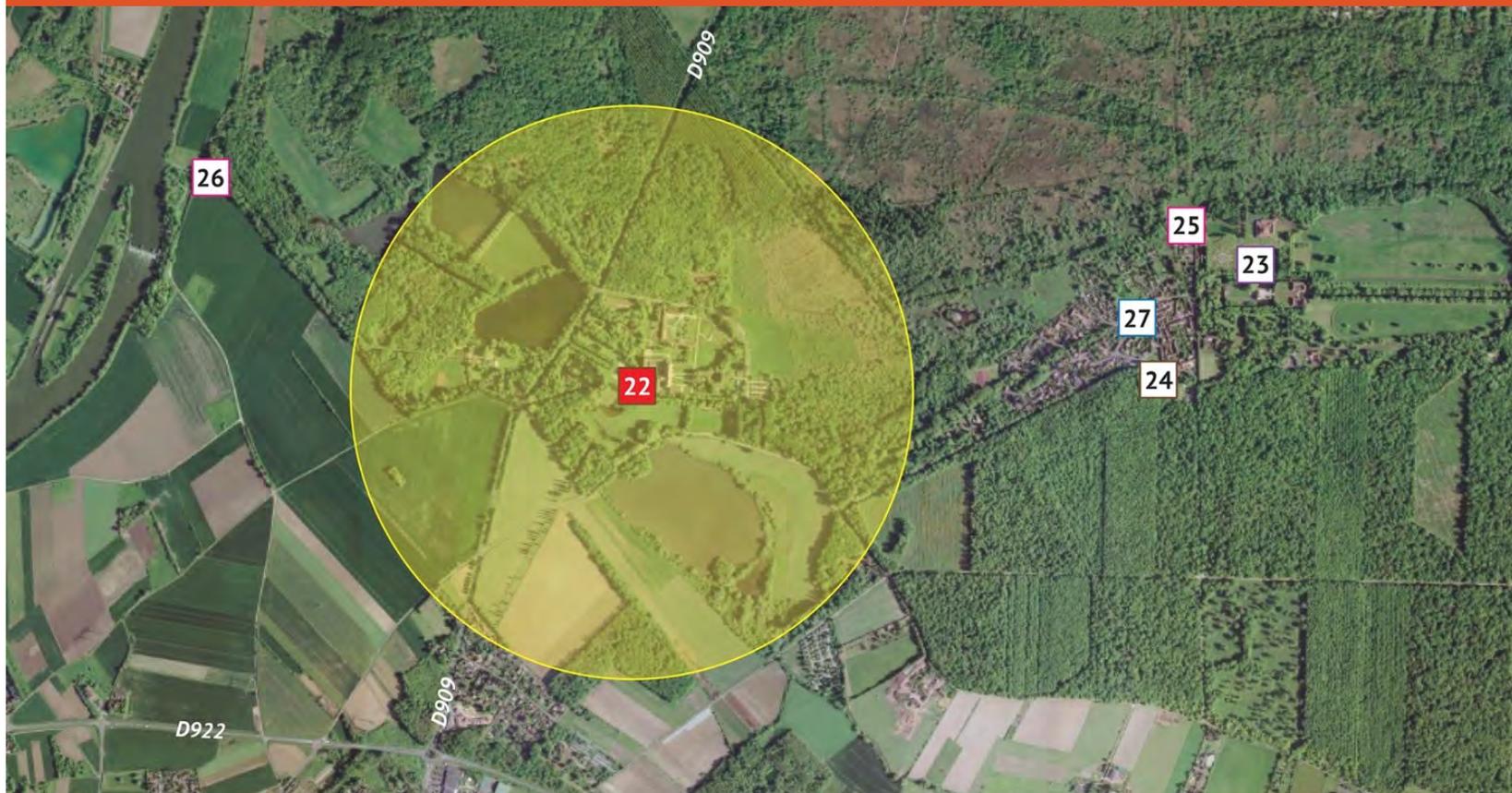
Plan de repérage du patrimoine bâti – Nord de la commune (Abbaye de Royaumont ; Baillon)

La commune d'Asnières-sur-Oise dispose d'un patrimoine bâti et historique remarquable. Elle est concernée par trois sites protégés au titre des monuments historiques :

- l'Abbaye de Royaumont ;
- le Château de Touthville ;
- l'Eglise Saint-Rémi.

Nous avons réalisé un premier inventaire présentant ces éléments répertoriés par numéro sur le plan de localisation (ci-contre) ainsi que les prises de vues numérotées suivant les numéros des éléments du patrimoine bâti.

Les enjeux liés aux secteurs stratégiques du patrimoine bâti



- 22 Abbaye de Royaumont et son parc
- 23 Château de Baillon et ses jardins
- 24 Chapelle de Baillon
- 25 Pont de Baillon
- 26 Pont de Thève
- 27 Lavoir de Baillon

- Monument historique classé
- Périmètre de protection de 500 m de rayon
- Ponts
- Château
- Monuments religieux
- Lavoir

Conception et réalisation : CAZAL

Source : Géoportail

0 200 m





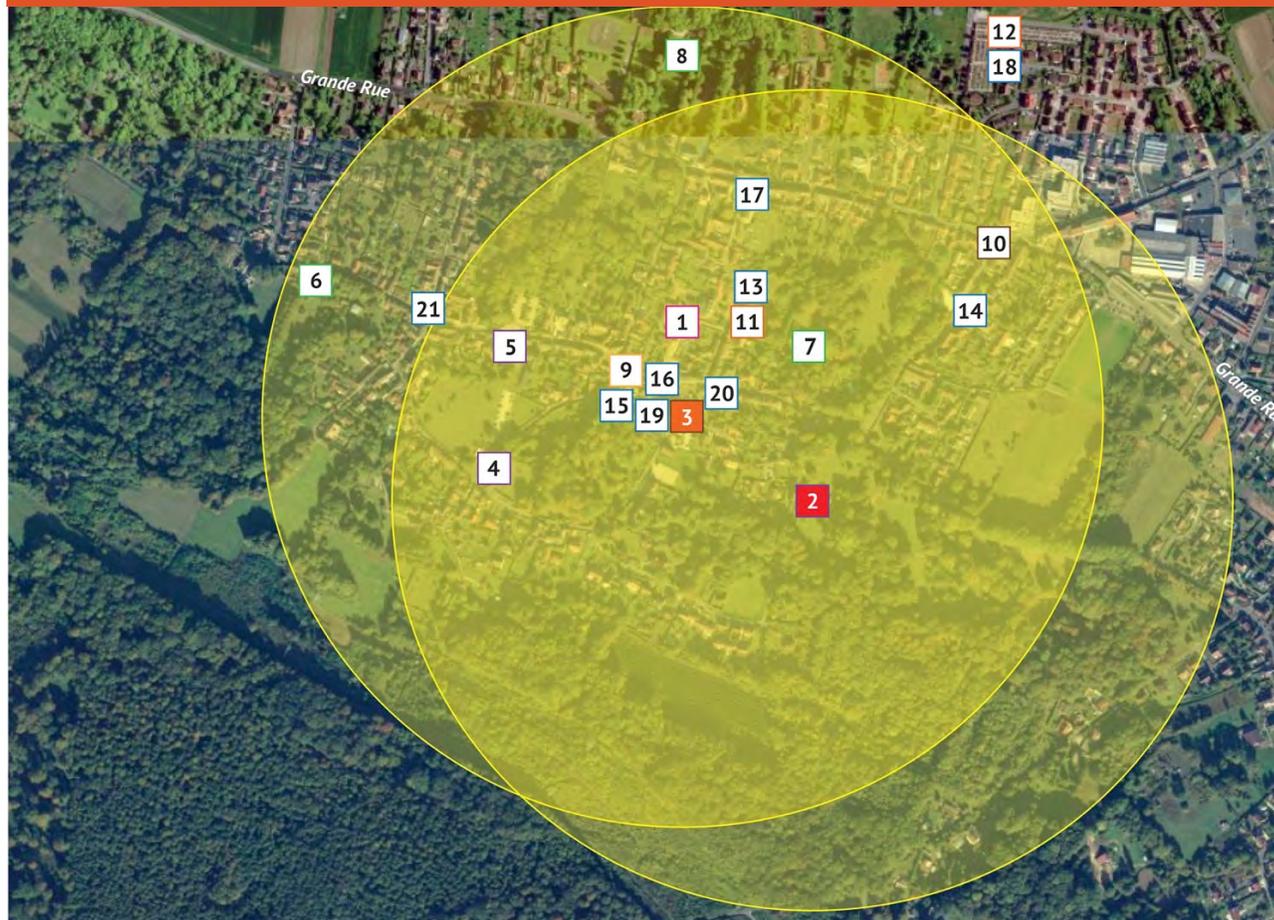
Plan de repérage du patrimoine bâti – Village (centre ancien)

La commune d'Asnières-sur-Oise dispose d'un patrimoine bâti et historique remarquable. Elle est concernée par trois sites protégés au titre des monuments historiques :

- l'Abbaye de Royaumont ;
- le Château de Toutedville ;
- l'Eglise Saint-Rémi.

Nous avons réalisé un premier inventaire présentant ces éléments répertoriés par numéro sur le plan de localisation (ci-contre) ainsi que les prises de vues numérotées suivant les numéros des éléments du patrimoine bâti.

Les enjeux liés aux secteurs stratégiques du patrimoine bâti



- 1 Mairie
- 2 Château de Toutedville
- 3 Eglise Saint-Rémi
- 4 Château de la Reine Blanche
- 5 Château-Neuf
- 6 Manoir La Comerie
- 7 Manoir « Vert galant »

- 13 Lavoir Rue d'Aval-Eau
- 14 Lavoir Rue de Toutedville
- 15 Lavoir et fontaine Rue des Auges
- 16 Fontaine Saint-Louis
- 17 Fontaine Rue d'Aval-Eau
- 18 Fontaine du cimetière
- 19 Fontaine Rue Pierre Brossolette

- Bâtiments administratifs
- Châteaux
- Manoirs et annexes
- Monuments commémoratifs
- Monuments religieux
- Lavoirs et fontaines
- Autres

- 8 Domaine du Clos des Fées
- 9 Conciergerie
- 10 Croix Boissière
- 11 Monument aux morts
- 12 Monument aux cendres
- 20 Fontaine Rue Pierre Brossolette
- 21 Fontaine Rue de Gouvieux
- Monument historique classé
- Monument historique inscrit
- Périmètre de protection de 500 m de rayon

Conception et réalisation : CAZAL

Source : Géoportail





Fontaine aux Moines



© Contributeurs de OpenStreetMap

Les enjeux liés aux MH situés à Viarmes

Réseau d'adduction d'eau de l'abbaye de Royaumont, dénommé Fontaine aux Moines

Désignation

Dénomination de l'édifice :

Fontaine

Titre courant :

Réseau d'adduction d'eau de l'abbaye de Royaumont, dénommé Fontaine aux Moines

Localisation

Localisation :

Ile-de-France ; Val-d'Oise (95) ; Viarmes

Références cadastrales :

AI 382, AL 109, 271, 272, non cadastré

Historique

Siècle de la campagne principale de construction :

13e siècle

Siècle de campagne secondaire de construction :

19e siècle

Description historique :

Fontaine édifiée par les Cisterciens de Royaumont pour approvisionner l'abbaye en eau potable. Contemporaine de la fondation de cette dernière en 1228, la fontaine a subi peu de modifications et est toujours en état de fonctionnement. L'eau est captée sur les collines de Viarmes, dans un bassin de captage souterrain. Elle circule dans une galerie jusqu'à la fontaine proprement dite, petit édifice de pierres au toit à forte pente renfermant un bassin. Une canalisation constituée d'un coffrage de pierres recueille l'eau jusqu'au premier regard, petit édicule carré abritant sous sa voûte un bassin de décantation.

Description

Protection

Nature de la protection de l'édifice :

Classé MH partiellement, inscrit MH partiellement, protection partielle

Date et niveau de protection de l'édifice :

2003/11/07 : classé MH ; 2003/11/07 : inscrit MH

Précision sur la protection de l'édifice :

La plerrée, le bassin de captage et les galeries de captage de la source ; la Fontaine aux Moines et son enclos ; la canalisation en pierre entre la Fontaine aux Moines et le premier regard ; le premier regard (cad. AL 271, 272, 109 ; sous le chemin rural n° 19, non cadastré, pour la canalisation en pierre) ; classement par arrêté du 7 novembre 2003. Les deux regards appartenant au réseau d'adduction d'eau (cad. AI

À propos de la notice

Référence de la notice :

PA9500013

Nom de la base :

Patrimoine architectural (Mériquée)

Date de versement de la notice :

2004-07-12

Date de la dernière modification de la notice :

2021-02-02

Copyright de la notice :

(c) Monuments historiques

Contactez-nous :

mediatheque.patrimoine@culture.gouv.fr

382 - 34, rue de la Mascrée ; chemin rural n° 5 de Asnières à Giez, lieu-dit Ruellé, non cadastré, au droit de la parcelle-A 110) - inscription par arrêté du 7 novembre 2003.

Nature de l'acte de protection :

Arrêté

Intérêt de l'édifice :

À signaler

Observations concernant la protection de l'édifice :

Voir aussi notice PA00079987 (abbaye de Royaumont).

Statut juridique

Statut juridique du propriétaire :

Propriété de la commune

Références documentaires

Copyright de la notice :

(c) Monuments historiques

Date de rédaction de la notice :

2003

Cadre de l'étude :

Recensement immeubles MH

Typologie du dossier :

Dossier de protection



Les enjeux liés aux secteurs stratégiques du patrimoine bâti et éléments remarquables



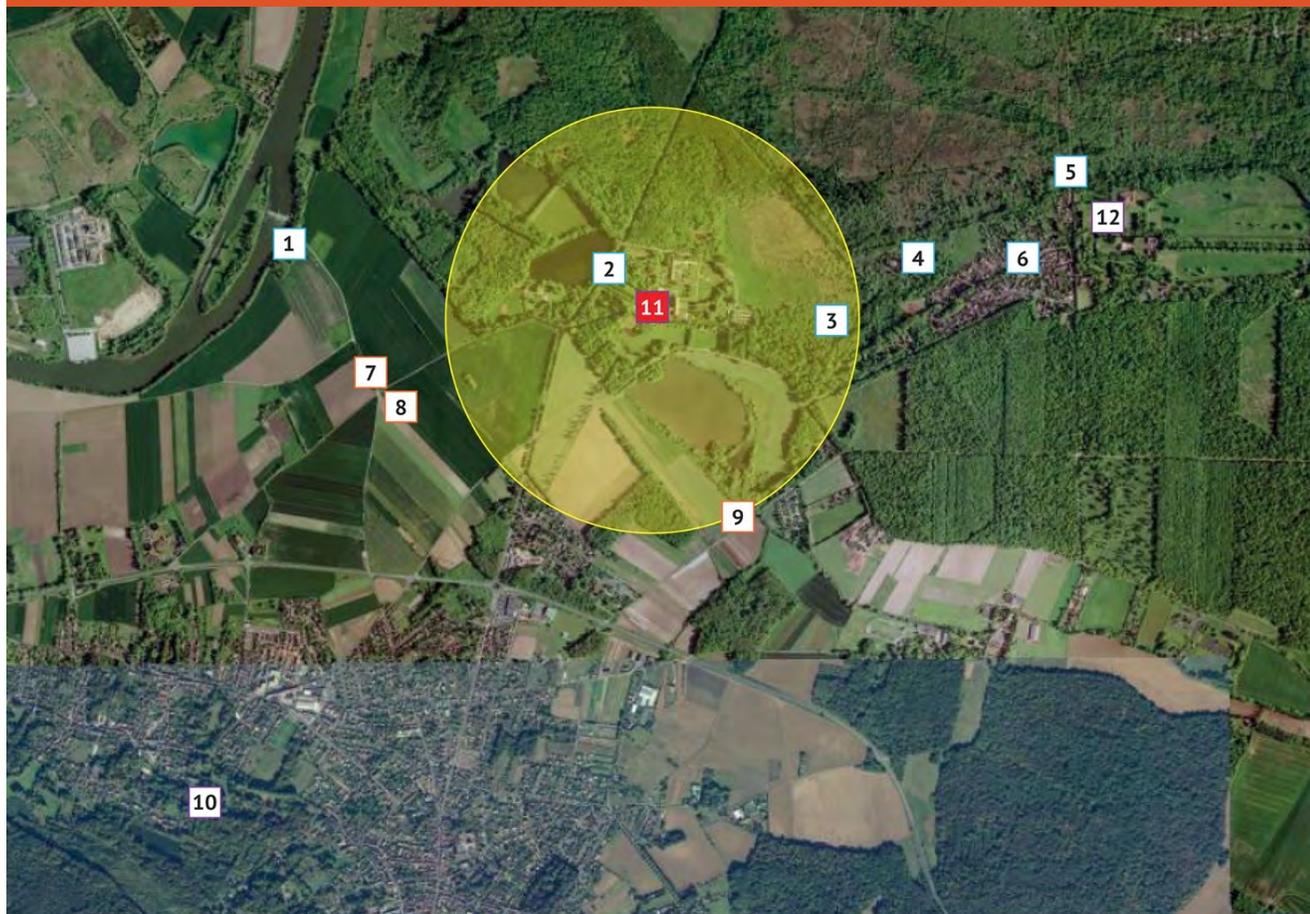


Plan de repérage du patrimoine paysager

Grâce à une conjonction exceptionnelle de la géographie, de la nature et des activités humaines, Asnières-sur-Oise est un territoire particulièrement dense en patrimoine paysager. On peut y voir une multitude de parcs, de monuments historiques et de sites naturels remarquables.

Nous avons réalisé une première analyse de ces éléments répertoriés par numéro sur le plan de localisation (ci-contre) ainsi que les prises de vues numérotées suivant les numéros des éléments du patrimoine paysager.

Les enjeux liés aux secteurs stratégiques du patrimoine paysager



- | | | | |
|----------|------------------------------|-----------|---|
| 1 | Bords de l'Oise | 10 | Parc de Touteville |
| 2 | Etangs de Royaumont | 11 | Parc de Royaumont |
| 3 | Sentier de la Reine Hortense | 11 | Jardins du château de Baillon |
| 4 | Marais de Baillon | | Monument historique classé |
| 5 | Marais du Lys | | Périmètre de protection de 500 m de rayon |
| 6 | La Thève | | Zones humides et boisées |
| 7 | Bosquets | | Zones agricoles |
| 8 | Champs | | Parcs et jardins |
| 9 | Prairie | | |

Conception et réalisation : CAZAL

Source : Géoportail

0 500 m

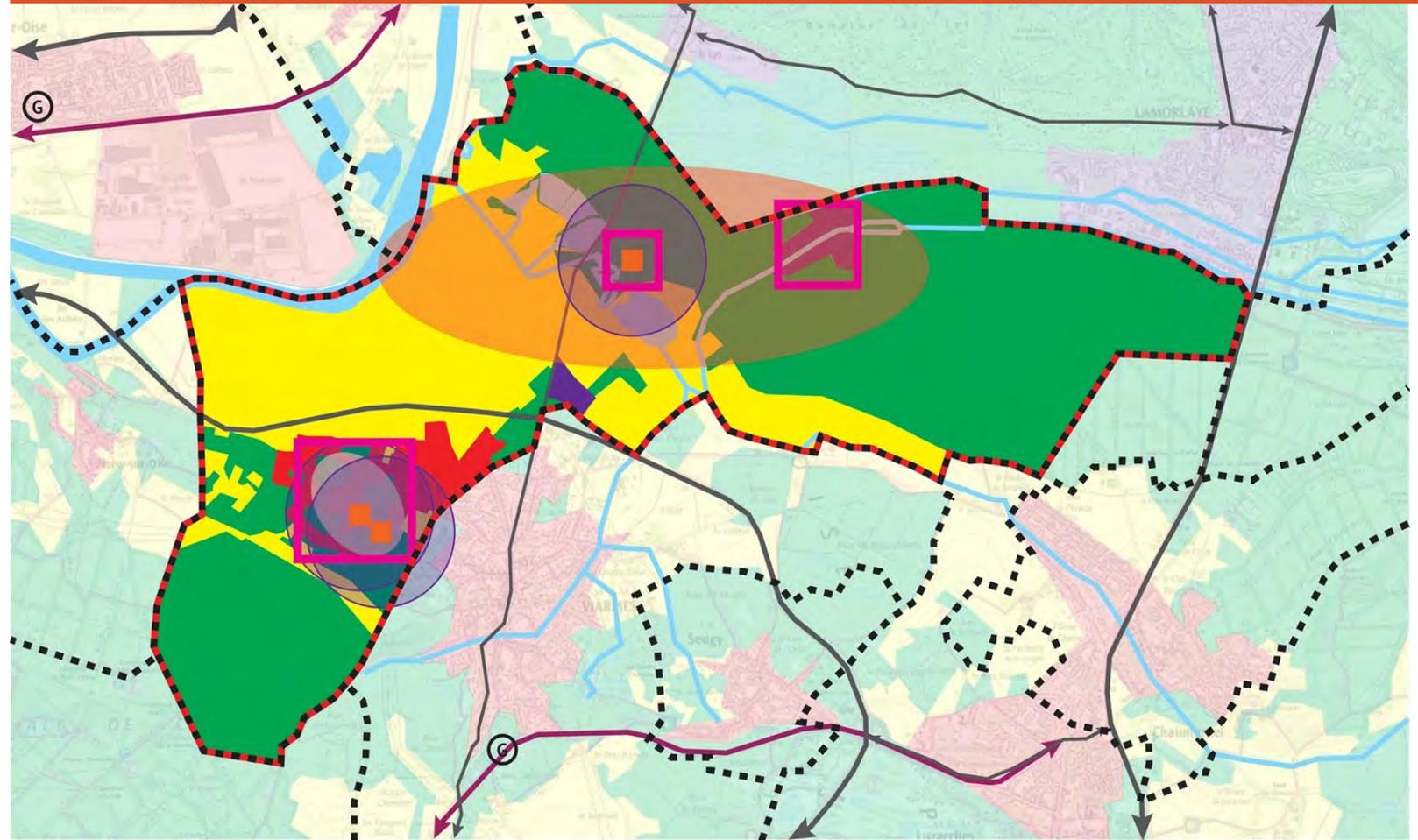




Les enjeux liés aux secteurs stratégiques du patrimoine paysager, espèces remarquables



Synthèse des enjeux liés au patrimoine urbain et paysager



- | | | | |
|-------------------------|-----------------------------|--|-----------------------------------|
| Cours et étendues d'eau | Gares ligne H | Qualité paysagère urbaine à restructurer | Conception et réalisation : CAZAL |
| Espaces naturels | Voies ferrées | Qualité paysagère à préserver et renforcer | |
| Espaces agricoles | Réseau viarie | Concentration du patrimoine bâti et des éléments architecturaux à protéger | Sources : Géoportail, la DRAC |
| Espaces urbanisés | Limites d'Asnières-sur-Oise | Monuments historiques | 0 1 Km |
| Hameaux | Limites communales | Périmètre de protection 500m de rayon | |



Synthèse des enjeux liés à l'urbanisation



- Cours et étendues d'eau
- Espaces naturels
- Espaces agricoles
- Espaces urbanisés
- Hameaux

- Gares ligne H
- Voies ferrées
- Réseau viaire
- Limites d'Asnières-sur-Oise
- Limites communales

- Pôle de centralité à conforter
- Limite de la mobilisation du potentiel offre au titre des secteurs de développement à proximité des gares
- Espace urbanisé à optimiser
- Quartier à densifier à côté d'une gare

Retranscription du document
supracommunal SDRIF
Transcription : CASAL

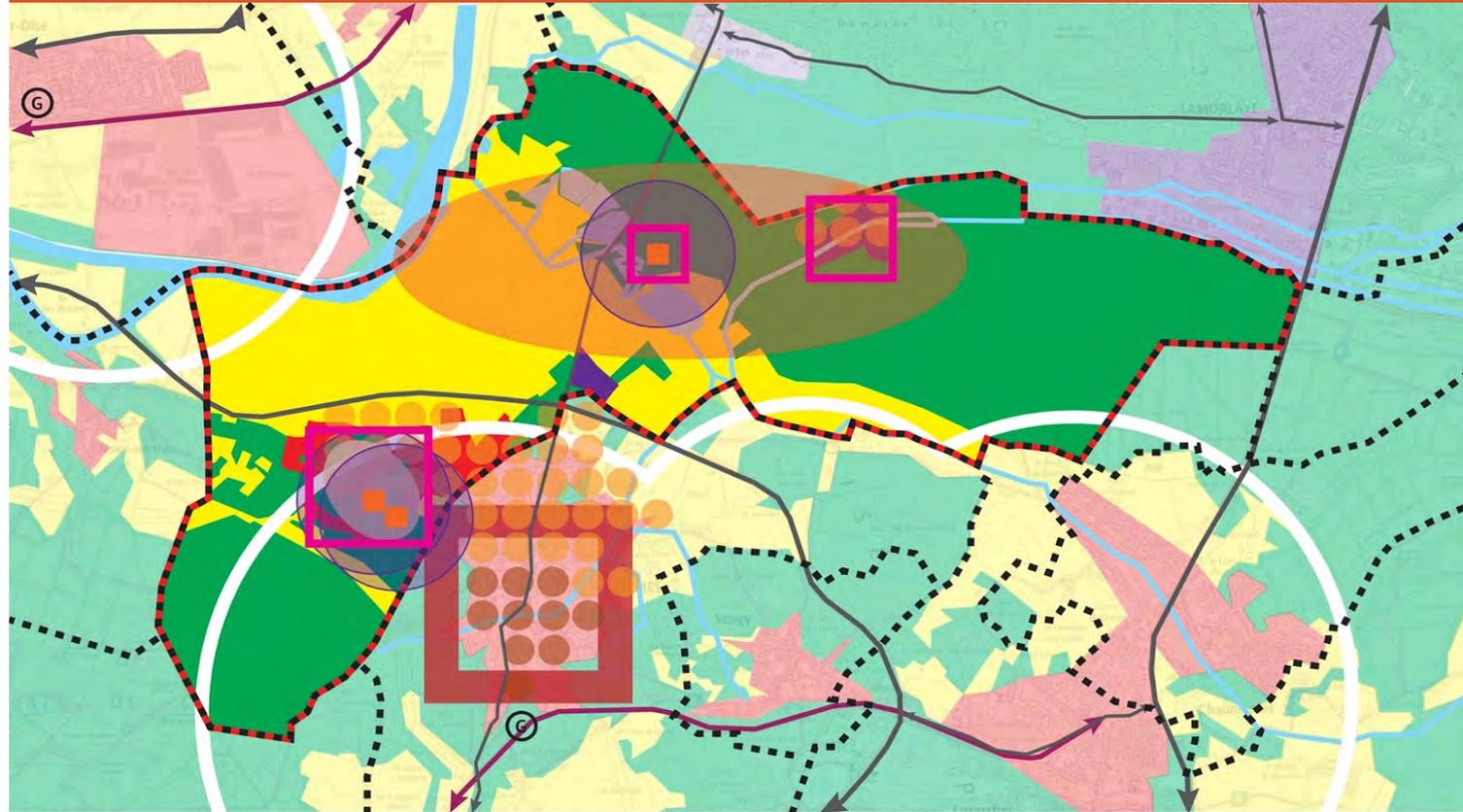
Source : Géoportail, SDRIF



Synthèse des enjeux croisés : Urbanisation et Biodiversité



Synthèse des enjeux croisés : Urbanisation et Patrimoine



- Cours et étendues d'eau
- Espaces naturels
- Espaces agricoles
- Espaces urbanisés
- Hameaux
- Voies ferrées
- Réseau viaire
- Gares ligne H
- Qualité paysagère urbaine à restructurer
- Qualité paysagère à préserver et renforcer

- Concentration du patrimoine bâti et des éléments architecturaux à protéger
- Monuments historiques
- Périumètre de protection 500m de rayon
- Pôle de centralité à conforter
- Limite de la mobilisation du potentiel offre au titre des secteurs de développement à proximité des gares (SDRIF)
- Espace urbanisé à optimiser (SDRIF)
- Quartier à densifier à côté d'une gare (SDRIF)

- Limites d'Asnières-sur-Oise
- Limites communales

Conception et réalisation : CAZAL

Sources : Géoportail, Ministère de la culture, Service des départements, Inventaire National du Patrimoine, SDRIF, SRCE

0 1 Km



Synthèse des enjeux croisés : Patrimoine et Biodiversité





Les études envisagées dans le cadre de la tranche conditionnelle seront un atout indispensable pour relever les défis liés à ces enjeux croisés.

Deux études complémentaires sont prévues (sous condition) :

- **Inventaire détaillé du patrimoine bâti**
- **Guide de recommandations architecturales, paysagères et de gestion écologique**

Synthèse des enjeux croisés : Urbanisation, Patrimoine et Biodiversité



Conception et réalisation : CAZAL

Sources : Géoportail, Ministère de la culture, Service des départements, Inventaire National du Patrimoine, SDRIF, SRCE

0 1 Km

